

C-08-2009

**L'utilité sociale du
Centre communautaire récréatif
Saint-Jean-Baptiste de Drummondville**

Par Jean-Marie Lafortune
Avec la collaboration de Stéphanie Bois et
Jean-Alexandre d'Etcheverry

Rapport d'étude de cas

Février 2009

Cahier de l'ARUC-ÉS
Cahier No C 08-2009

« *L'utilité sociale du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummonville inc.* » Rapport d'étude
de cas

Préparé par :
Jean-Marie Lafortune
Avec la collaboration de Stéphanie Bois et Jean-Alexandre d'Etcheverry

Révision linguistique : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-473-4

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des organismes partenariaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce consortium de recherche en économie sociale réalise des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale. Ses actions contribuent à la reconnaissance et à l'essor de l'économie sociale comme outil de développement social, culturel, politique et économique du Québec.

L'ARUC-ÉS, créée en 2000, est le premier centre de recherche interuniversitaire québécois entièrement consacré à la recherche partenariale. Ses activités portent sur différents secteurs de l'économie sociale : l'habitat communautaire, les services aux personnes, le loisir et le tourisme social, la finance et le développement local et régional. Créé en 2005, le RQRP-ÉS est quant à lui l'un des six centres canadiens voués à la recherche partenariale en économie sociale. Ses activités sont décentralisées dans les huit régions du Québec où l'on trouve une institution universitaire et ses objets de recherche s'articulent autour des particularités de chacune de ces régions. Les deux centres cohabitent sous le même toit, à Montréal.

Tables des matières

PRÉSENTATION DE L'ARUC-ÉS ET DU RQRP-ÉS.....	iii
INTRODUCTION	vii
Chapitre 1 : Mise en contexte.....	9
Chapitre 2 : Méthodologie	11
Collecte et analyse des données	11
<i>Sources de données et répondants</i>	11
<i>Analyse et interprétation des données</i>	12
<i>Validité des résultats</i>	12
Chapitre 3 : L'utilité sociale des associations de loisir	13
Développement social	13
Épanouissement des personnes et essor de la créativité collective	13
Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel	13
Développement économique.....	14
Chapitre 4 : Le Centre communautaire récréatif de Saint-Jean-Baptiste de Drummonville	15
Historique et mission.....	15
Ressources et fonctionnement	16
Activités et population desservie	17
Chapitre 5 : Les résultats de l'analyse	19
Développement social	19
Essor de la créativité collective.....	20
Mise en valeur du patrimoine.....	20
Développement économique.....	20
Conclusion.....	23
Références	25

Introduction

Ce document présente les résultats de l'analyse de l'utilité sociale du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc. réalisée en 2008. Il s'intègre à un programme de recherche plus vaste, mené au sein du Chantier d'activités partenariales (CAP) Loisir et tourisme social de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), qui vise à saisir l'étendue de cette contribution apportée par les associations de loisirs du Québec à partir de six études de cas.

L'utilité sociale des associations de loisirs est abordée à partir de quatre dimensions : le développement social, l'essor de la créativité collective, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et le développement économique. Les résultats suggèrent, que dans la poursuite de leur mission, les associations de loisirs contribuent, de manière large, profonde et durable, au mieux-être des individus, des collectivités et de la société. La connaissance plus pointue des diverses facettes de cette utilité sociale devrait permettre d'accroître la reconnaissance des associations de loisirs, gage d'un meilleur soutien des pouvoirs publics à des organismes qui vivent souvent dans la précarité.

Chapitre 1

Mise en contexte

Fondé en 1965, le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville est né de la volonté des gens du milieu et continue à se développer avec leur étroite collaboration. Le loisir, l'animation communautaire et l'éducation populaire constituent des moyens de participer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. L'action communautaire du centre auprès de la collectivité est reconnue par le milieu associatif et socioéconomique de la grande région de Drummondville par les instances municipales et gouvernementales ainsi que par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, dont le centre est membre. Par rapport à l'échantillon des associations étudiées, le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville incarne une association locale de loisir socioéducatif.

Les sections du document présentent tour à tour la méthodologie employée dans cette étude, la définition opératoire de l'utilité sociale développée par les chercheurs, un portrait plus précis des activités du centre et les résultats de l'analyse.

Chapitre 2

Méthodologie

L'étude du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville s'inscrit dans la stratégie de recherche fondée sur l'étude de cas multiples (Yin, 2003). Deux axes sont alors empruntés. Le premier concerne la démarche générale de la recherche qui est exploratoire et inductive. Cette démarche a conduit à l'élaboration d'un cadre d'analyse de l'utilité sociale à partir d'une revue de littérature et de la concertation entre milieu et chercheurs. L'étude de six cas a ensuite été réalisée afin d'explorer l'application du cadre aux associations de loisir au Québec. Le second axe a trait à son caractère partenarial, c'est-à-dire à sa réalisation en étroite relation avec l'organisme étudié. Ce type de recherche présente plusieurs avantages, tant pour le chercheur que le praticien, puisqu'il facilite l'accès aux données et le retour d'expérience vers le milieu.

Collecte et analyse des données

Sources de données et répondants

La principale source de données a été l'entretien individuel et l'entretien de groupe (*focus-group*). Ces entretiens ont été réalisés auprès de quatre types de répondants : les dirigeants de l'organisme, les intervenants, les participants et les organisations partenaires. Ils ont tous été enregistrés. Un compte-rendu textuel a été rédigé pour chacun des entretiens individuels et la présence d'un assistant a permis la collecte des données pendant l'entretien de groupe.

Les rencontres ont toutes été réalisées lors de la journée du 21 mai 2008 par Jean-Marie Lafortune, assisté de Stéphanie Bois. L'entretien individuel avec les dirigeants a réuni messieurs Alain Martel directeur général du centre et Camille Saucier, administrateur. L'implication soutenue du directeur, actif au centre depuis près d'une trentaine d'années, et l'intérêt marqué de l'administrateur envers l'action du centre ont largement nourri l'échange, qui s'est étendu sur près de trois heures.

L'entretien de groupe auprès des intervenants a rassemblé une demi-douzaine de personnes, soit la coordonnatrice catégorie jeunesse, l'animateur secteur jeunesse, le coordonnateur des animations, la responsable de la halte-garderie et de la prématernelle, le directeur des programmes, l'animateur communautaire et responsable catégorie Or et Argent ainsi que l'agent de financement. La diversité des secteurs d'intervention représentés et l'engagement de longue date de certains répondants ont enrichi la discussion, qui a duré deux heures.

L'entretien de groupe auprès des participants aux activités du centre, qui agissent aussi pour la plupart à titre de bénévoles au sein de l'association, comptait sur la présence de six personnes. L'éclectisme des répondants et leur connaissance plus ou moins approfondie du centre ont permis de recueillir des informations complémentaires, quoique parfois superficielles, au cours d'une séance d'une durée d'une heure.

Enfin, deux entrevues d'une durée de 20 minutes chacune ont été réalisées par Jean-Alexandre d'Etcheverry auprès de messieurs Jacques Mathieu, directeur du service communication et marketing à la Caisse populaire Desjardins de Drummondville, le 22 mai 2008, et André Paquet, directeur des services de loisirs et de la vie communautaire à la

Ville de Drummondville, le 28 mai 2008. Ces deux répondants nous ont permis d'obtenir le pouls de deux partenaires clés du centre.

Nous disposions d'un guide d'entretien différent pour chacun des groupes de répondants, lequel leur avait été acheminé préalablement afin d'aider à leur préparation et de tirer le meilleur parti du temps disponible.

Des documents organisationnels ont également été utilisés comme sources de données secondaires. Ceux-ci ont permis de valider des faits historiques, des données financières et ont permis d'appuyer certains propos et événements rapportés par les répondants.

Analyse et interprétation des données

Nous avons utilisé la grille d'analyse des résultats développée par le groupe de recherche pour analyser les données. Pour ce faire, nous avons d'abord élaboré une liste de codes à partir des quatre dimensions du cadre conceptuel. Ces codes nous ont permis de codifier les comptes-rendus textuels et les notes prises lors des entrevues, pour ensuite les organiser dans une grille. Ainsi, chaque entrevue a généré une grille de résultats. Nous avons ensuite réalisé la synthèse des résultats de l'analyse selon les quatre dimensions, que nous présentons sous forme de récit.

Validité des résultats

La validité interne de l'étude de cas a été assurée par un ensemble de moyens : d'abord, ont été utilisés les instruments développés par le groupe de recherche aux fins de la collecte et de l'analyse des données (guides d'entrevue à l'intention des divers types de répondants, guide d'entretien de groupe et grille d'analyse des données). Ensuite, les répondants ont été sélectionnés afin de fournir un maximum de points de vue sur l'organisation et ses réalisations. Ainsi, des usagers membres, des organismes membres, des partenaires et des intervenants ont été consultés. De plus, l'étude de cas a été révisée par un répondant clé afin d'assurer le maximum de véracité et validité aux faits rapportés (Patton, 2002).

Chapitre 3

L'utilité sociale des associations de loisir

Dans la littérature, la notion d'utilité sociale est associée à l'action des organisations d'économie sociale pour décrire leur contribution - non financière - à la société, soit parce que celles-ci contribuent à réduire les inégalités économiques et sociales, à développer et raffermir la solidarité dans les collectivités et la sociabilité chez les personnes ou à améliorer les «conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture, l'environnement et la démocratie)» (Gadrey, 2006).

À partir de la littérature sur l'utilité sociale, ainsi que de l'expérience des praticiens et des chercheurs associés à ce projet de recherche, le comité de pilotage a produit un cadre d'analyse de l'utilité sociale des associations de loisirs qui regroupe quatre dimensions : le développement social, l'épanouissement des personnes et l'essor de la créativité collective, la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et le développement économique. Ces dimensions sont sommairement exposées ici puisqu'elles sont explicitées dans le rapport synthèse des études de cas¹.

Développement social

Le développement social et la production de lien social concernent le renforcement de la sociabilité des individus et de la solidarité au sein d'une collectivité ainsi que l'engagement citoyen et le renouvellement de pratiques démocratiques. Des indicateurs de cette dimension de l'utilité sociale sont, par exemple, l'engagement des citoyens comme bénévoles dans l'association et le sentiment d'appartenance développé par les individus (usagers et bénévoles), mais aussi les moyens mis en œuvre par l'association favorisant la participation de tous à la prise de décision.

Épanouissement des personnes et essor de la créativité collective

L'épanouissement des personnes et l'essor de la créativité collective réfèrent à la contribution des organismes à l'actualisation des personnes et des collectivités tant en ce qui a trait à leurs compétences qu'à leurs aspirations. Cette dimension de l'utilité sociale s'observe, par exemple, par le biais des retombées positives des activités de l'organisme sur les participants, mais aussi par le rôle que joue l'association dans l'innovation.

Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel

La mise en valeur du patrimoine renvoie à la fois au patrimoine naturel et au patrimoine culturel. La mise en valeur du patrimoine naturel concerne les initiatives qui s'inscrivent dans la dimension environnementale du développement durable, alors que le patrimoine culturel concerne les aspects de la sauvegarde, mise en valeur et diffusion de connaissances associés à des savoirs traditionnels et à l'histoire. La mise en valeur du patrimoine

¹ Marlène Lessard, Geneviève Shields et Marie-Claude Allard : *L'utilité sociale du milieu associatif du loisir du Conseil québécois du loisir, une réalité méconnue aux incidences majeures*, Rapport synthèse, Montréal, CAP Loisir et tourisme social, ARUC-ÉS, C-03-2009, février 2009.

renvoie également à la contribution des associations à rendre ce patrimoine plus accessible par le biais d'infrastructures collectives.

Développement économique

La dimension du développement économique réfère à la contribution de l'association à la création de richesse, notamment par l'épargne qu'elle permet de réaliser considérant le coût moindre des services qu'elle offre à la collectivité ou encore par le dynamisme économique auquel elle contribue au sein des territoires où elle est implantée.

Chapitre 4

Le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummonville

Historique et mission

Le « Centre récréatif Saint-Jean-Baptiste » a été incorporé le 7 avril 1965. L'édifice qu'occupe l'organisme sur la 11^e Avenue fut reconstruit en 1974 à la suite d'un incendie. L'année suivante, on procède à l'embauche d'un premier employé permanent, spécialiste en loisirs, afin de soutenir l'action des bénévoles. En 1977, le centre s'affilie à la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Il acquiert, en 1981, le site de plein air « Relais à Baptiste » et inaugure en 1986 un second édifice situé à proximité, sur la 18^e Avenue, qui sera agrandi en 1994. Le centre ouvre en 1988 la prématernelle Pomme d'api, la halte-garderie Le papillon enchanté et la halte-garderie Pop soleil. Il adopte en 1998, au moment où il redéfinit sa mission, un nouveau logo ainsi que son nom actuel, soit celui de « Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc. ». Il devient alors également membre de la corporation de développement communautaire de la région. Il ouvre l'année suivante un centre de la petite enfance et consolide depuis lors son offre d'activités et de services. Tout au long de son existence, le centre a remporté de nombreux prix soulignant la qualité de son intervention et les retombées de son action.

Du point de vue de sa mission, le centre cherche à créer un milieu de vie ouvert en interaction avec la communauté locale. Il incite les citoyens de tous les âges à se prendre en main dans la réalisation d'activités de loisirs et dans l'animation de projets favorisant l'expression et l'épanouissement de chacun, de la famille ainsi que le développement de la communauté.

Les orientations poursuivies par le centre sont les suivantes :

1. Participer au développement de la communauté locale;
2. Favoriser une approche qui accompagne et qui consolide les familles;
3. Vivre une mission éducative et sociale dans l'ensemble de ses activités;
4. Être accessible à l'ensemble de la population;
5. Promouvoir la participation familiale au centre;
6. Créer un climat qui favorise la participation et l'implication;
7. Soutenir prioritairement l'implication bénévole;
8. Susciter des partenariats dans le développement communautaire.

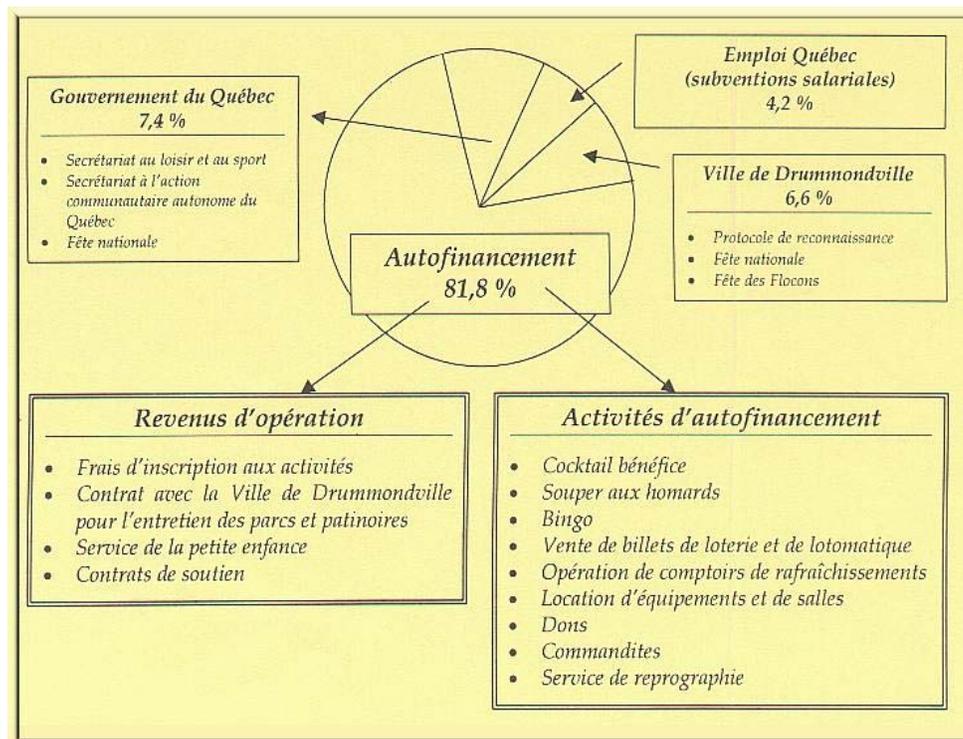
Pour assurer le maintien d'un lieu de rassemblement approprié à ses objectifs, le centre fonde ses activités quotidiennes sur neuf valeurs cardinales : l'écoute, le respect, le dépassement, l'esprit de service, l'ouverture, l'appartenance, la solidarité, l'entraide et la concertation.

Ressources et fonctionnement

Du point de vue des ressources matérielles, le centre détient deux vastes pavillons situés à quelques rues l'un de l'autre. Ces édifices offrent des espaces polyvalents pouvant accueillir divers types d'activités.

Sur le plan des ressources humaines, le centre compte, en 2008, sur l'apport de 20 employés permanents, de 150 employés contractuels et de 669 bénévoles actifs tant au sein du conseil d'administration, dans l'organisation des activités et des services en soutien aux animateurs permanents, qu'au cœur des campagnes de financement. Leur contribution est estimée à plus de 15 534 heures annuellement. Le centre tient à souligner l'implication bénévole par l'instauration d'un programme de reconnaissance et la mise en œuvre d'une politique qui décrit leurs droits et responsabilités. La philosophie du centre est basée sur le « faire avec » les participants, les familles, les bénévoles et les partenaires financiers.

En ce qui concerne les ressources financières, plus de 80 % du budget du centre, qui s'élevait pour l'année d'exercice financier 2007-2008 à 1 200 000 \$, proviennent de bénéfices d'exploitation (frais d'inscription aux activités, contrats avec la Ville pour l'entretien des parcs et patinoires, services à la petite enfance, contrats de soutien) et d'activités d'autofinancement (cocktail-bénéfice, souper aux homards, bingo, vente de billets de loterie et de lotomatique, opération de comptoirs de rafraîchissements, location d'équipements et de salles, dons, commandites, service de reprographie), comme en témoigne le graphique qui suit. Le reste du financement provient du gouvernement du Québec (7,4 %), de la Ville de Drummondville (6,6 %) et de subventions d'Emploi-Québec (4,2 %).



Le centre a pour principaux partenaires financiers la caisse populaire Desjardins, le centre local de services communautaires (CLSC), le gouvernement du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec et la Ville de Drummondville. Il établit également des partenariats avec plus d'une centaine d'organismes du milieu, privés, parapublics ou publics, dans les domaines du développement communautaire, des loisirs, des sports et des activités socioculturelles. À titre d'exemple, deux des écoles primaires du quartier ainsi que les paroisses du secteur font des échanges de services avec le centre impliquant des locaux et des équipements pour combler des besoins sporadiques.

Le centre agit donc en symbiose avec son milieu et plusieurs partenaires voient l'intérêt de s'associer à lui dans des projets communs. Le centre conserve tout de même son autonomie quant à ses orientations et ses actions, mais privilégie l'action concertée.

Cinq des neuf administrateurs du centre proviennent du secteur d'implantation de l'organisme, tandis que les quatre autres sont des bénévoles résidant à plus grande distance. Les intervenants et les participants influencent l'orientation des décisions, les premiers en disposant d'une grande latitude sur le plan des activités dont ils sont responsables et les seconds en exprimant leurs opinions dans des cadres décisionnels appropriés.

Activités et population desservie

Le centre offre des services de proximité et propose une programmation d'activités de loisir, sportives et socioculturelles très diversifiées, selon cinq catégories d'âge : la petite enfance, les 3-11 ans, les adolescents, les adultes et les personnes âgées. Au total, quelque 3500 personnes s'inscrivent annuellement aux activités du centre.

Les tout-petits occupent une place importante au centre. On retrouve ainsi dans un même milieu de vie un centre de la petite enfance, une halte-garderie et une prématernelle. La pédagogie d'animation et l'éducation auprès des enfants âgés de un à cinq ans se fondent sur une étroite collaboration des éducatrices. Le personnel travaille de concert avec les parents et a recours à des ressources professionnelles pour assurer la croissance harmonieuse des enfants.

La catégorie jeunesse offre aux jeunes de 3 à 17 ans de participer à de multiples activités de loisir, en accord avec leur mode de vie. Dans ce cadre, les animateurs sont invités à mettre à profit leurs connaissances et leurs aptitudes dans la réalisation de projets de groupe. Les adolescents de 12 à 17 ans sont le pivot de l'animation jeunesse. Par eux et avec eux, la catégorie jeunesse réalise le climat qui favorise la participation et l'implication. Que ce soient comme participants, bénévoles, joueurs ou moniteurs auprès des 3 à 11 ans, les adolescents ont la responsabilité de s'engager dans leurs projets de loisir et communautaires. Par la mise en place et la réalisation de leurs idées, les jeunes développent des habiletés et des aptitudes personnelles leur permettant de mieux s'outiller pour devenir des adultes. Leur implication dans la catégorie jeunesse est facilitée par des sessions de formation qui leur sont offertes (animation, service de table, RCR, etc.) ainsi que par le lieu de rassemblement Le Transit, où les jeunes peuvent s'identifier, se confier et se réaliser.

Des adultes de tous les âges fréquentent le centre. Il y a les adeptes de sport (volley-ball, tennis, karaté, *workout*, etc.), ceux qui veulent parfaire leurs connaissances (anglais, espagnol, informatique, RCR, etc.) et leurs habiletés (massothérapie, danse country, claquette, etc.) ou apprivoiser de nouvelles techniques. On y vient pour se divertir, se détendre ou pour lier des amitiés. Les programmations loisirs du centre constituent une porte d'entrée vers une

implication dans divers projets (Fête nationale, conseil d'administration, cocktail-bénéfice, etc.). La philosophie du « faire avec » se concrétise par le biais de la prise en charge de certaines activités par les participants (comité volley-ball, tournoi de tennis, soirée de théâtre, etc.).

Les aînés trouvent au centre un lieu de rassemblement et de divertissement. Par le moyen d'activités diverses, ils s'organisent une vie sociale et active. Pour chacune des activités sportives et communautaires offertes, ce sont des comités de bénévoles qui voient à la bonne marche et au développement de celles-ci. Chacune des activités a pour but de briser l'isolement des gens, tout en leur permettant de s'amuser sagement. Le comité du Club Or et Argent voit à maintenir et accroître le sentiment d'appartenance par l'organisation et la réalisation d'activités de toutes sortes (souper de Noël, journées plein air, vœux d'anniversaire, etc.).

Le centre chapeaute également diverses activités destinées à stimuler la vie communautaire au sein du quartier et de la ville. Ainsi, Action communautaire bénévole de Saint-Jean-Baptiste, organisme distinct et autonome qui travaille en collaboration avec le centre, accentue son implication auprès des gens et des groupes communautaires du quartier au moyen d'activités particulières. Pour sa part, l'activité « Accueil Saint-Jean-Baptiste » est vouée exclusivement à des démarches ayant pour but de briser l'isolement et de valoriser les personnes de tous âges et de tous les milieux socioéconomiques. La rue devient un prétexte à la fête dans le cadre des activités nommées « Les Fêtes de rue ». Ces célébrations de l'amitié, qui revêtent les couleurs des gens du secteur en fête, ont lieu pendant l'été.

Dans la mission que poursuit le centre, le loisir devient un moyen de favoriser une approche et une intervention communautaires dont l'objectif est l'amélioration de la qualité de vie par l'expression des participants et des gens du milieu. C'est en ce sens que le centre a mis sur pied un accompagnement des enfants vivant avec un handicap, qui favorise leur insertion dans la communauté et donne un répit à leurs parents. Le programme de soutien aux familles par des activités de loisir tend vers un but similaire à travers l'accueil, surtout en période estivale, d'enfants de 3 à 11 ans, dont le nombre dépasse annuellement les 500.

Le centre collabore activement à la réalisation de maintes activités d'envergure, dont celles qui se déroulent pendant la Semaine québécoise des familles. L'événement est organisé en partenariat avec plusieurs organismes locaux. Avec l'appui d'une centaine de bénévoles, il planifie et organise depuis plus de 30 ans les festivités entourant la Fête nationale. La saison hivernale n'est pas en reste, puisque le centre tient depuis plus de dix ans la Fête des flocons et propose le Plaisir d'hiver sur glace, deux séries d'activités de plein air destinées aux familles.

À l'instar des bénévoles, les participants aux activités du centre proviennent de différents milieux socioéconomiques. La moitié des participants du centre provient du secteur Saint-Jean-Baptiste et les autres du Grand Drummondville.

Chapitre 5

Les résultats de l'analyse

Les résultats de l'analyse de l'utilité sociale du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville sont présentés selon les quatre dimensions du cadre conceptuel : les contributions de l'association au développement social, à l'essor de la créativité collective, à la mise en valeur du patrimoine et au développement économique.

Développement social

Le centre accorde une grande importance aux participants en étant à l'écoute de leurs idées et en leur offrant la possibilité de s'impliquer dans les différentes activités. L'implication apporte aux participants une certaine forme de valorisation. Toutefois, l'implication bénévole dépasse l'entraide et rapporte également au bénévole qui se réalise à travers son travail volontaire.

Les deux dimensions du développement social, le renforcement du lien social et le changement social, sont combinés dans l'action du centre.

Les participants du centre proviennent de différents milieux socioéconomiques. Par souci de se rendre accessible à toutes les couches sociales, le centre aide parfois les familles à faible revenu en leur offrant, entre autres, des rabais additionnels prévus dans la politique d'inscription des familles comptant plusieurs enfants.

Au centre, les responsables s'assurent de s'ajuster à la transformation du milieu, d'autant plus qu'il offre des services de proximité. Lors de la Semaine québécoise des centres communautaires de loisir, ils essaient de faire connaître les six centres communautaires de Drummondville en posant différentes actions (ex. : envoi de communiqués de presse, présentation au conseil municipal lors d'une de leurs réunions).

Cinq des administrateurs proviennent du quartier où est implanté le centre. Les quatre autres administrateurs sont bénévoles au centre. Plusieurs membres du conseil d'administration s'impliquent individuellement dans les différents comités du centre.

Les intervenants et les participants peuvent influencer l'orientation des décisions : les participants en exprimant leurs opinions et les intervenants en ayant une grande latitude en ce qui a trait aux activités dont ils ont la responsabilité.

L'inclusion de toute personne fait partie du processus d'intervention du centre, comme en témoigne la provenance socioéconomique des 669 bénévoles du centre. Ceux-ci exercent des tâches associées aux activités de représentation (2 %), aux activités de gestion au conseil d'administration et aux différents comités (9 %), aux activités de financement (11 %), au soutien technique (26 %) ainsi qu'à l'animation et au soutien (52 %).

Essor de la créativité collective

L'accueil au centre est très important. De simples salutations mutuelles permettent souvent une première ouverture sur l'autre, pouvant se muer en relation plus poussée. Depuis quelques années, les responsables encouragent cette pratique dans l'enceinte du centre en diffusant des affiches promotionnelles où il est inscrit : *Dans mon centre, je dis bonjour.*

Les responsables considèrent que le travail qu'ils font avec les jeunes est une innovation en soi. Ils témoignent d'une grande ouverture face aux adolescents et leur laissent prendre des initiatives dans la réalisation des projets. Ils appuient également les différents comités d'organisation d'activités et les incitent à innover de la façon qui leur apparaît la meilleure. Cette pratique convie à l'esprit d'initiative et à la créativité. Par ailleurs, le soutien du centre aux fêtes de rue constitue un élément important de prise en charge et d'amélioration de la qualité de vie.

En regard des activités de financement, le centre est un acteur important dans la mise en place de l'activité de bingo (Bingo Drummond) en regroupant l'ensemble des détenteurs de permis à Drummondville afin de contrer la crise qui affectait cette pratique. Sans cette initiative, la survie même du bingo était menacée, mettant du coup en péril un lieu privilégié de sociabilité pour les personnes qui y participent et de financement pour les organismes qui les organisent.

À l'initiative du centre, qui a contribué à leur mise sur pied, les six centres communautaires de la ville travaillent en réseau. De cette manière, on favorise la complémentarité plutôt que la concurrence sur le plan de l'offre des services et des activités. On s'assure, de plus, d'apporter des réponses adéquates aux besoins des gens du milieu.

Mise en valeur du patrimoine

Le centre a une préoccupation environnementale de plus en plus vive et s'est doté, depuis peu, d'un comité de récupération qui voit notamment à la récupération des piles. Rappelons que, dans le cadre d'une entente avec la Ville, il a la charge de l'entretien des parcs municipaux et en profite pour appliquer certains principes rattachés au développement durable. Pour l'édition 2008 de la Fête nationale (24 juin), dont il est responsable, le centre a demandé à la Ville d'installer des bacs de récupération lors de la tenue des activités.

Développement économique

Le centre verse en salaire, à ses vingt employés permanents, près des deux tiers de son budget de 1 353 000 \$, soit 800 000 \$. Une part significative de cette somme est dépensée dans la communauté en achat de biens et de services. Dans la mesure où plus de 80 % de ce budget provient de l'autofinancement, la dynamique économique engendrée par le centre stimule directement l'économie locale. Cette dynamique est renforcée par le fait que le centre privilégie les achats locaux.

Par ailleurs, les travaux d'agrandissement du pavillon de la 18^e Avenue, réalisés il y a une douzaine d'années, ont stimulé significativement l'économie locale en y injectant une somme de l'ordre de 1 000 000 \$. On imagine

facilement que d'autres travaux d'entretien des bâtiments, rendus nécessaires avec le temps, généreront également des dépenses élevées.

Dans un autre ordre d'idées, en offrant des activités à coût modique, le centre permet à un grand nombre de personnes d'épargner là ce qu'elles pourront dépenser ailleurs, pour d'autres activités de loisir ou d'autres achats de biens et de services.

À plus long terme, l'expérience de travail acquise au centre par les jeunes créera un impact positif sur l'économie, eu égard aux emplois qu'ils pourront trouver plus tard. Ils pourront peut-être progresser plus rapidement, étant donné la formation qu'ils auront reçue au centre.

Bien que cela soit difficilement chiffrable, le fait que le centre occupe constructivement les adolescents en sauve probablement plusieurs de la délinquance. Cela diminue les dépenses collectives en matière de prévention et de sécurité, épargne qui pourra être investie avantageusement ailleurs.

D'autres modalités d'épargne émanent d'échanges de services. Ainsi, puisque les responsables du centre ont accès au terrain de tennis gratuitement, puisque ce sont eux qui l'opèrent, ils le mettent à la disposition des deux écoles primaires du quartier, en retour de quoi le centre pourra éventuellement avoir accès à des salles ou aux gymnases. De la même manière, le centre recourt au sous-sol de l'église paroissiale en ne payant seulement que les frais d'exploitation (électricité).

Un aspect du développement économique souvent négligé est la contribution des bénévoles au fonctionnement de l'organisme. Ils ont consacré, au cours de la dernière année, l'équivalent de neuf emplois permanents en heures rémunérées. Les tâches assumées sont variables et loin d'être secondaires : représentation au nom du conseil d'administration, activités de gestion liées au conseil d'administration et aux différents comités, participation aux activités de financement, apport d'un soutien technique (peinture, encartage des feuilles, envois postaux, etc.), participation à l'animation.

En retour, les bénévoles bénéficient gratuitement de différentes formations. Les jeunes moniteurs bénéficient d'une formation théorique et pratique d'une durée de vingt semaines sous la supervision d'un employé permanent du centre. Les bénévoles membres du centre bénéficient également de 10 % de réduction sur la location de salles dans l'un ou l'autre des pavillons du centre. Une grande fête est organisée afin de reconnaître leur travail, à laquelle ils sont conviés toutes dépenses payées et, lors d'activités où il peut se le permettre, le centre paie les rafraîchissements des bénévoles.

Conclusion

Le Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville constitue un pivot important du développement de la population, du quartier et de la ville où il est implanté. Plus vieil organisme du genre du territoire, le centre est bien connu et reconnu par les gens du milieu et ses principaux acteurs, dont la Chambre de commerce, la Société de développement économique, la Ville de Drummondville et l'Unité régionale de loisir et de sport.

Membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et de la Corporation de développement communautaire de Drummondville, le centre jouit d'un maillage qui lui permet de développer toutes les dimensions de l'utilité sociale tel qu'elle se déploie dans le monde du loisir associatif.

À la lumière des résultats d'entretiens avec certains de ses dirigeants, de ses intervenants, de participants et de partenaires, on constate la forte contribution du centre au développement social et économique de son milieu, ses efforts en vue de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel local, mais surtout la qualité des réponses qu'il procure aux besoins évolutifs de la population qu'il dessert.

Ainsi, le centre réussit à rompre l'isolement que vivent plusieurs citoyens et à permettre à ceux qui le souhaitent de réaliser des projets en leur donnant accès à des infrastructures et en leur procurant un soutien. Le sens des responsabilités et de l'engagement, comme en témoignent éloquentement les adolescents qui fréquentent le centre, passe ici par la prise en charge d'activités de loisir. L'actualisation de la personne et de la communauté se conjugue alors naturellement, présageant alors une plus grande participation sociale et civique ainsi qu'une plus grande capacité à affronter les défis de demain. Les participants découvrent des forces intérieures cachées en participant aux activités du centre et en s'impliquant en tant que bénévoles.

Un sentiment de fierté découle de la réalisation de ces projets, tout comme le développement d'aptitudes personnelles. La quête d'un environnement humain riche et propice à l'épanouissement des individus et de la collectivité s'inscrit dans la perspective de la recherche d'une meilleure qualité de vie fondée sur une approche interpersonnelle respectueuse faisant une place à chacun.

Dans l'exercice concret de sa mission et de ses valeurs, le centre met en place des structures souples qui permettent l'intégration de populations vulnérables, jeunes, handicapées ou appauvries. Ces populations peuvent ainsi bénéficier d'ententes particulières, permettant à tous de s'enrichir culturellement et d'éliminer certaines inégalités sociales. L'adaptation des services et activités du centre aux cas précis et aux transformations sociales, dans le but de toujours mieux répondre aux besoins tels qu'ils se développent, est une force indéniable qui caractérise l'organisme.

Sur un autre plan, le centre a été à l'origine de nombreuses initiatives ayant contribué à dynamiser le milieu tant sur le plan communautaire qu'économique. La mise sur pied de cinq autres centres de loisir sur le territoire municipal, les ententes avec la Ville relativement à l'entretien des parcs et patinoires, la politique d'achat local et les retombées économiques directes rattachées à l'importance de la masse salariale versée aux employés en sont les illustrations les plus frappantes.

Selon un des partenaires interviewés, Drummondville doit beaucoup au centre récréatif qui, par son action, a permis de créer un engouement et une redynamisation de la ville.

C'est un lieu de rassemblement. Ses services sont tellement diversifiés qu'il répond à l'ensemble de la communauté et qu'il est pour beaucoup dans la dynamique socioéconomique drummondilloise.

(Jacques Mathieu, Caisse populaire Desjardins de Drummondville)

Les professionnels venaient auparavant travailler à Drummondville, mais peu d'entre eux y demeuraient, de sorte qu'aujourd'hui la ville présente une mixité de population alors qu'elle ne comptait autrefois que sur une classe de travailleurs oeuvrant dans l'une des nombreuses usines de la ville. Ainsi, cette offre de services s'inscrit dans une démarche de recherche de qualité de vie importante pour des gens qui veulent y élever une famille. Les loisirs, les sports, les activités sont autant de signes qui illustrent la vitalité d'une municipalité et, indirectement, l'économie de Drummondville gagne de la présence de ces familles qui viennent s'y installer. Plus de taxes apportent plus de services, plus de services amènent éventuellement plus de résidents, et donc, plus de taxes. Le centre constitue par conséquent un des facteurs à l'origine du succès de cette municipalité, autant en ce qui a trait à son tissu social mixte, à l'image de ceux qui fréquentent le centre, qu'à sa vitalité économique.

Sans l'existence de ce centre, les répondants estiment qu'il y aurait probablement plus de délinquance et d'isolement, moins d'entraide, que la relation entre les gens du quartier serait probablement moins bonne. Le tissu social de la communauté serait bien différent, moins solidaire et moins sécuritaire.

Le centre est confronté toutefois à des défis importants. De l'aveu même des répondants, des pas restent à faire auprès de certains groupes de personnes qui ne sont actuellement pas rejointes. Par exemple, peu d'immigrants fréquentent le centre et il faudra consacrer des efforts pour aller à la rencontre de ces personnes. Il en va de même pour les jeunes retraités (55 à 58 ans) qui semblent difficiles à impliquer.

Prendre le pouls de la population sur ses préoccupations et besoins représente un défi permanent. L'Opération quartier, mise en oeuvre par le centre, a été un déclencheur de plusieurs projets encore actifs, dont l'Accueil Saint-Jean-Baptiste.

L'adoption de comportements plus écologiques constitue également un défi de taille. En effet, le centre est, en cette matière, à ses premiers balbutiements. Une sensibilisation intensive doit être menée auprès des participants, mais aussi une autre façon de concevoir les activités, plus harmonieuse avec l'environnement, doit être développée.

Un autre défi consiste à attirer plus de jeunes au conseil d'administration et comme bénévoles, dont 42 % sont âgés de 50 ans et plus. La création d'un comité de vie associative, chargé de ce mandat, constitue une piste intéressante en vue de répondre à cette situation.

Enfin, malgré les ressources relativement abondantes dont le centre dispose, la précarité guette et menace son développement. À ce titre, l'apport de la communauté aurait peut-être atteint ses limites. Une plus grande reconnaissance et un plus grand soutien de la part des autorités gouvernementales permettraient à la fois la consolidation de la programmation actuelle et son extension, non seulement en termes d'offre de services et d'activités, mais également de population rejointe et de retombées sur les personnes, la communauté et la ville.

Références

AUBÉ, D., R. PARR et L. PERRON (2005). *Document commémoratif du 40^e anniversaire du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville*.

Document de présentation de l'organisme avec fiches d'activités pour l'année 2008.

Document de participation à la 43^e assemblée générale annuelle des membres comprenant les rapports financiers et d'activités pour 2006-2007 et les priorités triennales 2007-2010.

FRÉCHETTE, L. (2002). *Quand le loisir et le développement social se croisent : étude du Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville*, Université du Québec en Outaouais, Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GÉRIS).

GADREY, J. (2006). « L'invention de l'utilité sociale des associations en France : à la recherche de conventions, de régulations, de critères et de méthodes d'évaluation », *Économie et Solidarités*, vol. 36, n° 1, p.7-26.

LESSARD, Marlène, Geneviève SHIELDS et Marie-Claude ALLARD (29 février 2009). *L'utilité sociale du milieu associatif du loisir du Conseil québécois du loisir, une réalité méconnue aux incidences majeures*, Rapport synthèse, Montréal, CAP Loisir et tourisme social, ARUC-ÉS, C-03-2009.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport : pour un partenariat renouvelé*, Québec, ministère des Affaires municipales.

PATTON, M. Q. (2002). *Qualitative Research & Evaluation Methods*. California: Thousand Oaks.

YIN, R.K. (2003). *Case Study Research, Design and Methods*. Thousand Oaks (CA): Sage.